

**E**ntreprendre ... pour accroître la performance des exploitations

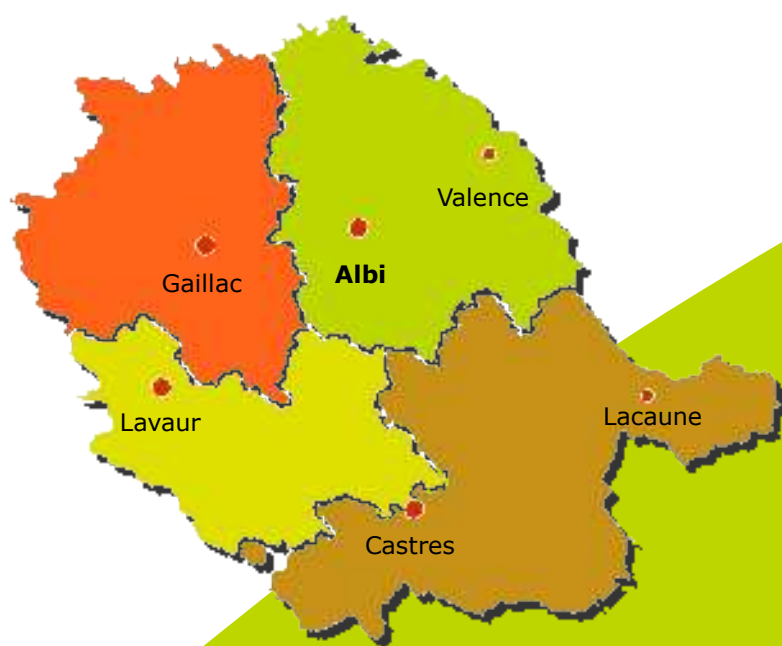
- **250** agriculteurs accompagnés dans leur stratégie d'entreprise : installation, Y voir clair, transmission, conseil d'entreprise, Coaching (150 en 2014)
- **800** agriculteurs/an bénéficiant d'un conseil certifié (633 en 2014)
- **1 600** stagiaires/an participant à une formation (1 469 en 2014)
- **120** adhérents Bienvenue à la Ferme (75 en 2014)
- **5** projets de valorisation collective/5 ans (DRIVE, magasins, filières territorialisées)

**A**gir... pour dynamiser l'économie agricole dans les territoires

- **10** conventions de partenariat signées avec les collectivités
- **8** GIEE créés d'ici 2018
- **1** marché de producteurs dans chaque « ville » tarnaise
- **1** filière « légumes » structurée d'ici 2018
- **1** projet de territoire et **1** réserve en eau pour la vallée du Tescou

**C**hanger ... pour relever le défi environnemental

- **1** conseil sur la gestion optimisée de l'eau apporté à tous les irrigants
- **1** réseau structuré de 100 agriculteurs engagés dans une démarche de travail des sols simplifiée
- **2** fois plus d'agriculteurs engagés dans le réseau DEPHY (20 en 2014)
- **8** unités de méthanisation créées
- **200** agriculteurs à accompagner vers des pratiques agro-écologiques...



**Siège Social**  
96 rue des agriculteurs - BP 89  
81003 ALBI Cedex  
Tél : 05 63 48 83 83  
Twitter : @Chambagri\_Tarn



**Un contexte en évolution**  
- Politiques publiques  
- PRAD Midi-Pyrénées  
- Loi d'avenir pour l'agriculture  
- Réforme de la PAC et des fonds européens 2014-2020  
- Réforme territoriale ...

**Un projet co-élaboré**  
**5-6 décembre 2013** : séminaire élus  
**28 février 2014** : journée salariés  
**25 avril et 6 juin 2014** : journées élus  
**20 juin 2014** : Voté en session Chambre

**Des mots clés**  
- Compétences  
- Innovation  
- Partenariats  
- Communication

• **Accroître les compétences et la performance**  
• **Innover**  
• **Développer les partenariats**  
• **Communiquer**  
qui ont vocation à guider toutes nos actions dans chacun des volets : **Entreprendre, Agir, Changer** et qui deviennent le cœur de notre projet.

Dans un contexte régional, national et européen en perpétuelle évolution qui nous impacte au quotidien, ces orientations transversales doivent nous donner une identité plus forte et nous permettre avec l'ensemble des acteurs ruraux, de développer de nouveaux projets au service des agriculteurs et de l'agriculture.

**Jean-Claude Huc**  
Président de la Chambre d'agriculture du Tarn

**Un projet d'avenir au cœur du territoire**



**Entreprendre,  
Agir,  
Changer,**

3 axes qui ont sous tendu notre programme pour l'agriculture tarnaise 2011- 2016. Élu en janvier 2013 la nouvelle équipe professionnelle de la Chambre d'agriculture, a souhaité tirer un bilan à mi parcours et repartir sur un projet mobilisateur tenant compte des attentes du monde agricole, de nos partenaires mais aussi des évolutions de notre environnement. En effet, il est indispensable de nous accorder sur un projet partagé avec des orientations et des choix clairs qui nous permettront ensuite de définir nos principaux axes de travail , leur déclinaison en actions concrètes et de mobiliser nos collaborateurs.

Notre projet 2014-2018 donne le cap, il est notre ligne de conduite au quotidien pour les agriculteurs et pour nos partenaires.

S'il s'inscrit dans la continuité du précédent, nous avons défini des orientations transversales incontournables :



**E**ntreprendre ... pour accroître la performance des exploitations

**A**gir ... pour dynamiser l'économie agricole dans les territoires

**Stimuler l'esprit d'entreprise, de l'installation à la transmission et de la transmission à l'installation**

- Accueillir les porteurs de projets et les accompagner jusqu'à l'installation
- Renforcer le suivi des nouveaux installés pour favoriser leur réussite
- Développer le conseil stratégique de l'entreprise
- Intégrer la problématique « travail » dans tous les projets
- Faire une priorité de la préparation et de la réussite des transmissions

**Renforcer les compétences techniques des exploitants**

- Proposer un conseil technique spécialisé, indépendant et réactif,
- Proposer des outils (formations, conseil) permettant d'améliorer la performance technico-économique de chaque exploitation

**Répondre au « réglementaire »**

- Accompagner et sécuriser les exploitants dans leurs démarches réglementaires

**Favoriser le « consommer local » et la recherche de valeur ajoutée dans les filières**

- Développer les circuits courts et produits sous signe de qualité
- Développer les débouchés de proximité
- Structurer les filières en lien avec les organismes économiques

Compétences

Innovation

Partenariats

Communication

**C**hanger  
... pour relever le défi environnemental

**Promouvoir la triple performance économique, sociale et environnementale des exploitations**

- Diffuser les bonnes pratiques de fertilisation, de traitements phytosanitaires et de gestion des effluents,...
- Favoriser la connaissance des sols et améliorer leur gestion
- Développer les systèmes économes en intrants et l'agroécologie

**Préserver la qualité des milieux et le patrimoine environnemental**

- Favoriser les pratiques en faveur de la qualité des milieux
- Mettre en valeur la complémentarité entre agriculture et biodiversité
- Former les agriculteurs et renforcer les échanges avec les autres acteurs de l'environnement

**Anticiper les évolutions climatiques et rechercher l'autonomie des systèmes de production**

- Optimiser la gestion quantitative de l'eau dans les bassins versants, et créer de nouvelles réserves d'eau environnementale
- Sensibiliser aux pratiques de stockage du carbone et moins émettrices de gaz à effet de serre
- Économiser l'énergie et produire des énergies renouvelables

**Préserver le potentiel agricole pour un développement économique équilibré**

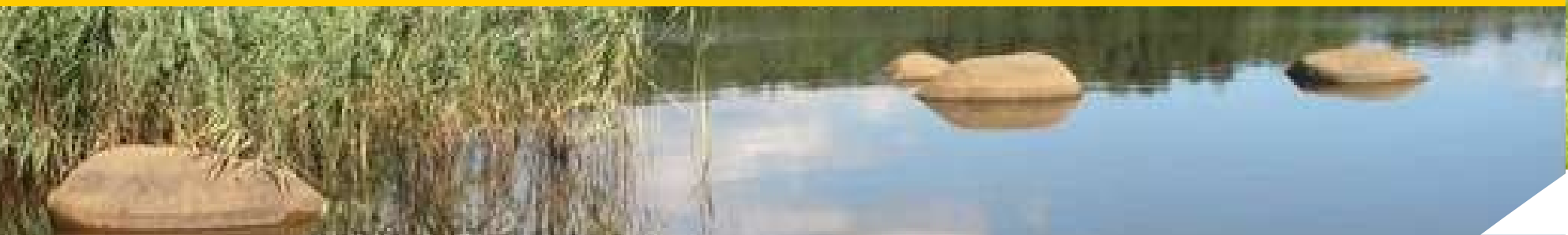
- Sensibiliser les collectivités au rôle et à l'intérêt des espaces agricoles et forestiers (diagnostics fonciers, Trame verte et bleue...)
- S'impliquer dans les projets d'aménagement pour défendre une utilisation économe du foncier (zones d'activités, infrastructures routières...)

**Construire des projets de territoire partagés, participer aux instances de décision (communautés de communes, Pays, Parcs..)**

- Contribuer à l'émergence de groupes d'agriculteurs (GIEE)
- Élaborer des projets de développement en lien avec les collectivités et les autres acteurs ruraux

**Renforcer les partenariats avec les organisations agricoles et les organismes économiques**

- Optimiser les ressources et les compétences sur des projets communs dans l'intérêt des actifs agricoles
- Contribuer au développement de filières territorialisées



- L'écoute
- La réactivité
- L'efficacité
- L'expertise
- La clarté des informations
- L'éthique